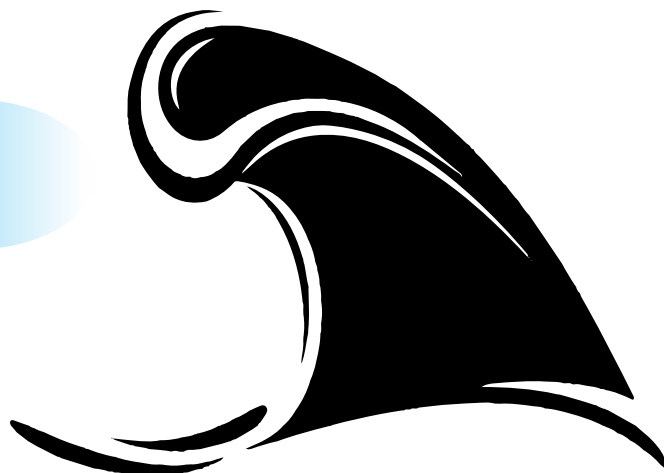


ALERTE TSUNAMI

**TOUS LES VOYANTS
SONT AU ROUGE**



Même si l'APC n'était pas satisfaisant, nous avons obtenu un engagement du maintien de l'emploi pour trois ans, un équilibre pour toutes les catégories (Cadres et OETAM) ainsi que pour tous les rythmes horaires, une diminution d'impact sur le structurel.

Malgré cela, les 3 accords n'ayant pas obtenu la majorité des signatures, nous sommes maintenant confrontés à une violence et une brutalité de mesures structurelles présentées à partir de ce jour.

Certaines mesures unilatérales, nous ont été annoncées en réunion DRHR / OSR, sans précisions du montant de l'impact financier.

Ces premiers mesures abordées sont imprécises pour la plupart, ne nous permettent pas d'analyser les conséquences pour tous salariés.

Ce n'est plus une série de mesures, c'est une liste à la Prévert, qui déstructure le manuel de gestion. Tous nos acquis (accords et usages) seront touchés, La Direction ne recule devant rien.

Pour exemple, s'agissant d'une des mesures ICPL (suppression de l'ancienneté) et mois (suppression de l'ancienneté et ramené à 100 % au lieu de 110 %), un salarié qui aurait acquis son ancienneté maximale verrait sa rémunération déjà amputé de plus de 3 %.

Finalement, comment ne pas se sentir piégés par la communication de la garantie rémunération brute mensuelle supérieure à 1 850 €, avec la mensualisation du 13^e mois ?

La possibilité pour chaque salarié de saisir la DRH si la baisse du salaire est supérieure 8 %, versus 2019, mais sur quelle base ?

La Direction refuse de valoriser ce premier volet d'économie car jugé incomplet, **comment ne pas être révoltés par cette manière de faire ?**

La Direction ou l'actionnaire tente une dernière fois de trouver un accord sur la RCC, soumis à la signature le 9 décembre.

L'UNSA-SAPAP saura prendre ses responsabilités, il faudra aussi que l'État actionnaire majoritaire prenne les siennes afin de garantir notre statut et nos acquis sociaux, comme annoncé dans le projet de privatisation.

L'UNSA-SAPAP s'est engagée depuis sa création (1986) en signant des accords. Sa représentativité n'a jamais été remise en cause. Elle ne tolérera pas la dénonciation des accords qu'elle a signés.



unsa-sapap.org

**L'UNSA-SAPAP EXIGE QUE L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE NOUS REJOIGNE
POUR RÉOUVRIER DES NÉGOCIATIONS AFIN DE PRÉSERVER
LA RÉMUNÉRATION AINSI QUE LE POUVOIR D'ACHAT
DE TOUTES ET TOUS LES SALARIÉ(E)S DU GROUPE ADP.**

**CET ÉCHEC N'EST PAS LE NÔTRE,
LES ATTERMOIEMENTS DE LA DIRECTION
SONT INSUPPORTABLES !**

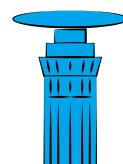


ORLY

UNSA-SAPAP

Local 5410 Orly Sud
Tél : 01 49 75 06 46
sapapol@adp.fr

*Libres
ensemble !*



CDG

UNSA-SAPAP

Module MN 2R4-077 CDG2
Tél : 01 48 62 74 55
sapapry@adp.fr